



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Lignes : Ile-de-France

Question écrite n° 13885

Texte de la question

Mme Marie-France Lecuir attire l'attention de M le ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer sur les difficultés des élèves de la cité technique d'Epluches qui se rendent en classe par le train et qui résident dans les cantons de Domont, Ecoen et Viarmes. La ligne de Montsoult qu'ils empruntent d'abord est déjà la plus mal commode de toute la banlieue Nord (fréquence, ponctualité, capacité, incidents divers). Ils doivent ensuite utiliser la ligne Persan-Pontoise puis rejoindre la halte de Pont-Petit. Cette halte ne peut décemment accueillir les 1 000 élèves qui doivent l'emprunter quotidiennement et les horaires des trains ne sont pas adaptés aux horaires scolaires. Elle lui demande dans quels délais et par quels moyens il compte remédier à cette situation qui contredit les efforts du Gouvernement pour l'enseignement technique public.

Texte de la réponse

Reponse. - Les responsables de la région SNCF de Paris-Nord ont engagé une concertation avec les associations de parents d'élèves afin d'étudier les moyens les plus aptes à améliorer la desserte du lycée technique d'Epluches. Dans ce cadre, il a été décidé de remettre à tous les élèves lors de la prochaine rentrée scolaire un questionnaire pour mieux connaître leurs déplacements. Le dépouillement de ce questionnaire permettra une adaptation optimale de la capacité des trains et des horaires aux besoins des usagers. Une première mesure a d'ores et déjà été prise ; elle consiste en une modification de correspondances en soirée en gare de Pontoise. Pour l'avenir, des améliorations supplémentaires pourront être réalisées dans le cadre de la reorganisation des installations sur les lignes Paris - Pontoise et Paris - Montsoult. Enfin, la solution aux problèmes de sécurité que pose l'affluence d'élèves à Pont-Petit ne peut être obtenue que par un aménagement des horaires scolaires de fin de journée. De son côté, la SNCF va entreprendre une campagne de sensibilisation des élèves au sein de l'établissement scolaire pour rappeler les consignes élémentaires de sécurité en gare.

Données clés

Auteur : [Mme Lecuir Marie-France](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13885

Rubrique : Sncf

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et de la mer

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et de la mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juin 1989, page 2511